



REPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'EAUBONNE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil municipal se réunira en séance publique
dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville**

**Mercredi 14 octobre 2020 à
20h30**

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

▪ Projets de délibérations :

1. Contrôle du caractère d'urgence justifiant le raccourcissement du délai de convocation à un jour franc
2. Protocole de préfinancement de travaux de réfection par les assureurs destiné à permettre la reprise du chantier du gymnase Georges HEBERT

L'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans les communes de plus de 3500 habitants le délai de convocation du Conseil Municipal est fixé à cinq jours francs.

Toutefois, en cas d'urgence, ce délai peut être abrégé, sans être inférieur à un jour franc (CE, 8 décembre 1948, *Élection de Serrouville* et CE, 9 novembre 1956, *Élections de Palneca*).

La convocation en urgence doit néanmoins être justifiée (CE, 9 octobre 1963, *Commune de Calvi*).

Le point faisant l'objet de la présente adjonction porte sur un protocole de préfinancement de travaux de réfection par les assureurs *MMA IARD SA/ MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES, la société ALLIANZ et la MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS* d'un montant total de 669 032,86 € HT destiné à permettre la reprise du chantier du gymnase Georges HEBERT.

La maire doit rendre compte du recours à cette procédure exceptionnelle dès l'ouverture de la séance au conseil municipal qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Le reste de l'ordre du jour de la séance reste inchangé par rapport à la précédente convocation transmise le jeudi 8 octobre dernier :

▪ Informations du Maire

▪ Approbation des procès-verbaux des séances des 3, 16 et 17 juillet 2020

▪ Compte rendu des décisions du Maire

▪ Projets de délibérations :

3. Budget général de la Ville - Décision modificative n°1
4. Demande de subventions auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'aide à la structuration et aux projets musicaux des établissements d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre pour l'année 2020

5. Renouvellement du partenariat avec l'association Cultures du Cœur Val d'Oise pour la saison 2020/2021.
6. Convention de partenariat tripartite entre l'Institut Médico-Educatif (IME) Daniel SEGURET, le Théâtre du Cristal et la Ville d'Eaubonne
7. Vente de la tondeuse hélicoïdale Kubota AM 3300 n°50095
8. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'association Les retraités d'Eaubonne
9. Désignation de deux représentants titulaires du Conseil municipal et d'un suppléant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
10. Convention liée au fonctionnement de la maternité de l'hôpital Simone Veil, relative au carré des nuages du cimetière d'Eaubonne
11. Ressources Humaines – Modification du calcul du complément indemnitaire annuel (CIA)
12. Ressources Humaines – Autorisation des contrats d'apprentissage pour l'année universitaire 2020/2021
13. Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs
14. Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs
15. Ressources humaines : Détermination des indemnités de fonctions des élus
 - 15.1. Calcul du montant des indemnités de fonction des élus
 - 15.2. Majoration de l'enveloppe globale des indemnités de fonction pour les communes chefs-lieux de canton